

le Courrier Départemental

Le mensuel de la CGT du 69
N° 5 - 16 avril 2021



Histoire

Culture

International

**Samedi 1^{er} mai 2021
Manifestation**

LYON : 10h30 de la Place Jean Macé à Bellecour
Villefranche : 10h30 place de la libération

L'EDITO

Bonjour à toutes et tous,

Depuis plus d'un an, le pays vit au gré des annonces infantilisantes du Président de la République et/ou du gouvernement, face à un virus qui continue de circuler. En parallèle, l'emploi, les services publics, les droits sociaux sont attaqués de plein fouet.

Le pouvoir profite de la crise sanitaire, conjuguée à celles économique et sociale, pour ouvrir encore plus grand la porte de l'ultralibéralisme au service du capital.

Dans ce contexte, la CGT doit hausser le ton et amplifier la mobilisation.

La CGT a la responsabilité d'impulser une démarche revendicative sur la durée, à l'appui de ses propositions alternatives afin d'ouvrir des perspectives de luttes.

Pour porter nos propositions et aller à la rencontre des salariés, la Confédération et le Comité Régional CGT Auvergne Rhône Alpes, mettent à disposition quantité de matériel en ce sens.

Faisons connaître les propositions que porte la CGT pour une autre logique d'emploi, pour un plan de rupture en total opposition aux politiques en cours.

Combattifs et déterminés. La multiplication des luttes en ce début de printemps, démontre une CGT en ordre de marche sur les questions d'entreprises et de branches, mais aussi sur la défense des services publics, de l'emploi et pour une autre répartition des richesses.

Dans cette période de pandémie, les questions de solidarité sont une préoccupation quotidienne des organisations de la CGT.

Conduisons ainsi nos revendications, nos actions, et nos exigences sur les bases d'un objectif social et intergénérationnel, pour gagner tous ensemble, une société de progrès !

Maud Millier

Membre de la CE de l'UD CGT 69

AGENDA SOCIAL

Un **printemps** des luttes partout où cela est possible :

Faire de la journée du **23 avril**, le lancement de la campagne pour le retrait de la réforme Assurance Chômage. Manifestation à 11h au départ du TNP, Villeurbanne.

Créer les conditions d'un **1er mai** revendicatif.

Rencontre des UL, US et syndicats ; Elaboration de cahiers revendicatifs ; tenues d'AG ; de Commissions exécutives dans les syndicats ; Participation à l'Assemblée Générale extraordinaire des syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon le **11 mai** à 9h à la Bourse du Travail.

Participation à la Marche Climat le **9 mai**, pour un autre projet social et environnemental, contre la Loi Climat Résilience !

LA CGT SUR LA TOILE



Site de l'UD CGT 69

www.ud69.cgt.fr

Site de la CGT

www.cgt.fr

Site du CR CGT AURA

www.cgtra.org/

Site de la NVO

www.nvo.fr

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

Site de l'UGICT

www.ugict.cgt.fr

SOMMAIRE

PAGE 2 : L' EDITO

PAGE 3 : 1^{ER} MAI

PAGE 4 - 5 : INTERNATIONAL

PAGE 6 - 7 - 8 : LUTTES EN COURS

PAGE 9 : LUTTE CONTRE L'EXTREME DROITE

PAGE 10 - 11 : RUBR'ICT

le COURRIER DEPARTEMENTAL

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon

Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : Jacky ABADA

Rédactrice en Chef : Corinne DUVIQUET

Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0924 S 07039

ISSN : 1266-1465 -

Un peu d'histoire ...



C'est lors du congrès de l'Internationale socialiste, le 20 juillet 1889 à Paris, qu'est adoptée à l'unanimité une résolution appelant les travailleurs à « organiser une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail ». Le 1er mai est aussi la date des événements de Chicago, en 1886, où la grève des ouvriers pour la journée de 8 heures se termine dans un bain de sang.

On trouvera ci-dessous quelques dates marquantes dans l'histoire du 1^{er} mai.

1890 : Pour la première manifestation du 1er mai, ce sont en France, près de cent mille manifestants. L'objectif central reste la journée de huit heures, mais d'autres thèmes revendicatifs émergent selon les contextes nationaux. Quoi qu'il en soit, le caractère universel et la force des mobilisations donnent un retentissement considérable à cet événement.

1891 : Le deuxième 1er Mai devait être tragiquement endeuillé par ce qui se passa à Fourmies où tombèrent les premiers martyrs de la journée internationale des travailleurs. La troupe tire sur la foule rassemblée. Le bilan est lourd : dix morts et plusieurs dizaines de blessés. L'indignation provoquée par ce massacre traverse aussitôt le pays et dépasse les frontières. Sans nul doute, ce drame contribua à donner à cette journée une nouvelle dimension de lutte, de solidarité et de générosité ouvrières.

1906 : À la fin du XIXe siècle, l'enthousiasme initial tend à s'estomper. C'est la CGT, inspirée par le grand projet de la grève générale et par le désir de paix entre les nations, qui réactive les mobilisations. Ce désir de « prendre la rue » culmine à l'occasion du 1er Mai 1906 qui fut certainement la plus grande manifestation organisée par la jeune CGT en faveur des huit heures.

Pendant la seconde guerre mondiale : Le gouvernement de Vichy fait du 1er mai une fête du travail à l'image de ce qui est pratiqué par l'Allemagne nazie ou l'Espagne franquiste. Les mouvements de résistance, dont la CGT continue d'en faire une journée de lutte internationaliste contre le régime de Vichy et l'occupant nazi.

La Libération : Au lendemain de l'écrasement du nazisme, le 1er Mai est universellement célébré. En France, dès 1946, il se place sous le double signe de l'action revendicative et de la bataille pour le redressement national. Depuis 1947, le 1er mai est un jour férié, obligatoirement chômé et payé.



1967 : Après quinze ans d'interdiction de défilé à Paris, la CGT décide, pour le 1er Mai 1967, de reconquérir les rues de Paris en lançant un appel à manifester de la République à la Bastille. Ce jour-là, près de cent mille travailleurs défilent dans les rues, faisant la démonstration que les conditions de l'explosion sociale à venir étaient réunies.

Des années 80 à aujourd'hui : Dans les années 1980, un certain nombre d'acteurs non syndicaux (réfugiés, immigrés, etc.) s'approprient cette journée. Le 1er Mai 2002 est marqué par la marée humaine défilant dans les rues sur l'ensemble du territoire français à la suite de la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle.

CULTURE



La France a changé de visage. Celle, dont la fierté était son système de santé et sa culture, entre autre, est défigurée.

Aujourd'hui, c'est une France de réformes autoritaires, qui emporte avec elle la vie de millions de travailleurs dans un

abîme dont nous ignorons la fin.

Les travailleurs de la culture, après avoir subi en silence, les conséquences de cette crise, pendant des mois, ont décidé, aujourd'hui de faire entendre leur voix.

« L'art et la parole sont les deux organes du progrès humain. L'un fait communier les cœurs, et l'autre les pensées. » **Romain Rolland**

L'art est partout, dans une société démocratique ; il ne disparaît que sous la dictature et le fascisme.

Sommes-nous en dictature puisque l'art a disparu ?

Depuis le 4 mars 2021, des travailleurs de la culture occupent les théâtres dans toute la France et même au-delà de nos frontières. Au moins 100 de ces lieux, désertés par les rires et les applaudissements, ont repris une raison d'être, en abritant les créateurs démunis mais qui refusent de se taire et de continuer à subir les dictats d'un gouvernement sans âme et aliéné au Dieu argent, abandonnant les plus précaires.

A Villeurbanne, le Théâtre National Populaire est occupé depuis le 12 mars par les intermittents du spectacle et l'Opéra par des étudiants en art. Parmi les nombreux militants CGT (SYNPTAC CGT, CGT Spectacle, SNAM CGT)

se mélangent les comédiens, les artistes de rues, les musiciens, les régisseurs, les techniciens, les danseurs,... Tous ces intermittents si essentiels à notre équilibre de vie, que le gouvernement a rendu invisibles et muets.



Tous les lundis, mercredis et samedis, à 12h30 se tient une assemblée générale au TNP, où se décident l'organisation de la lutte et les actions à venir. Des Visio conférences sont organisées 2 fois par semaine entre les différents lieux occupés sur toute la France et c'est ensemble qu'ils portent les

« vendredis de la colère », chaque semaine, dans chaque commune concernée, pour revendiquer publiquement :

-l'abandon définitif de la réforme de l'assurance chômage

-l'extension du régime de l'intermittence à tous les métiers intermittents de l'emploi et précaires (extras de l'hôtellerie-restauration-événementiels, intérimaires, saisonniers-es, artistes auteurs.rices,...)

-Prolongation de l'année blanche pour les intermittent.es

-Diminution du nombre d'heures pour entrer dans l'intermittence

-Financement massif des aides sociales

-Hausse massive des aides sociales pour les étudiant.es

-L'extension du RSA aux jeunes 18-25 ans

-La réouverture des lieux culturels.



Les gouvernements successifs ont démantelé l'Hôpital public en le privant de près de 100000 lits depuis 15 ans et la pandémie n'a pas freiné les ardeurs du capitalisme qui continue sa base besogne, en continuant de fermer des services entiers dans plusieurs hôpitaux publics.

Quand on supprime des lits d'hôpitaux, on supprime des soins, et quand on ne peut plus soigner, on confine ; puis on achève la liberté en abandonnant tout ce que ce gouvernement capitaliste ne considère pas comme indispensable, en particulier la culture.

« L'art c'est la plus sublime mission de l'homme, puisque c'est l'exercice de la pensée qui cherche à comprendre le monde et à le faire comprendre. »
Auguste Rodin

Mais les actions des intermittents se multiplient dans divers lieux de culture, sur la place publique, à Pôle-Emploi, sous diverses formes (distribution de tracts, concerts, chansons, rassemblements, occupations surprises,...) car tout est essentiel, aujourd'hui, pour tenir debout, pour revendiquer, pour vivre, à nouveau !

La création d'une Web TV parfait les outils de communication, qu'on peut regarder sur le Facebook de @occupationTNP2021

La lutte ne fait que commencer !



INTERNATIONAL

Une grave crise migratoire aux portes des Etats-Unis

Le Rio Grande, le fleuve qui marque sur une grande longueur la frontière entre les États-Unis et le Mexique a toujours focalisé les attentions. Bien sûr, que l'on soit sur une rive ou sur l'autre, les points de vue sont différents.

Vu du nord, les différents présidents américains ont toujours regardé avec angoisse vers le sud, craignant les flux migratoires ; vu du sud, le passage de cette frontière est synonyme d'espérance d'une vie meilleure, de sécurité, d'avenir. Joe BIDEN avait pourtant porté l'espoir d'une bienveillance envers ces populations à la merci des narcotrafiquants, de policiers véreux, d'un virus qui fait des ravages.

Malheureusement, le 46e président se contente de poursuivre la politique de ses prédécesseurs en proclamant que la frontière est fermée, sécurisée. Cette vision populiste n'a finalement que peu de différences avec celle de l'ancien locataire de la Maison Blanche, seule la manière de s'exprimer est plus raffinée.

Pour les migrants, issus essentiellement du Guatemala, du Honduras et du Salvador, c'est un immense espoir qui s'effondre, c'est la mort qui rode mais c'est



surtout la chape de plomb impérialiste qui avilisse encore plus ces peuples d'Amérique centrale. La mainmise des États-Unis sur ces petits pays a été terrible durant tout le XXe siècle. Pour protéger les intérêts des industriels nord-américains, des dictateurs ont été placés à leur tête.

Cette politique colonialiste qui ne dit pas son nom a asservi ces populations fragiles avec des conséquences graves jusqu'à nos jours sur le développement économique et social. Aujourd'hui, cette politique d'ingérence dans les affaires intérieures continue, sous une forme plus insidieuse, moins visible. Et pour remercier ces peuples pour toutes ces souffrances, les États-Unis ferment

leurs portes, laissant à l'abandon enfants, femmes, vieillards, malades.

Le Mexique, déjà bien à la peine avec ses problèmes économiques mais surtout des violences endémiques doit gérer cette vague migratoire dont certains spécialistes estiment qu'elle pourrait atteindre les deux millions d'individus. Le grand donneur de leçons de la rive nord du Rio Grande, le « gendarme du monde » serait bien inspiré de gérer cette crise à ses portes, de mener une politique humaniste plutôt que d'essayer d'imposer son impérialisme et sa vision économique à des pays ayant porté à leur tête des régimes progressistes...

L'inquiétant retrait de la Turquie

Dans la nuit du 19 - 20 mars 2021 la Turquie s'est retirée de la convention d'Istanbul.

La Convention d'Istanbul est le premier effort commun contraignant au monde pour combattre et prévenir toutes les formes de violence à l'égard des femmes, y compris le mariage des enfants, le viol conjugal, la violence domestique, les mutilations génitales féminines et la violence économique.

La CES appelle l'UE à utiliser toutes les mesures efficaces disponibles

pour inciter le gouvernement turc à reconsidérer sa décision de se retirer de la Convention d'Istanbul.

La CES rappelle que les critères de Copenhague définissent les conditions d'adhésion à l'Union européenne et parlent de l'existence d'institutions stables garantissant la démocratie, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et le respect et la protection des minorités. Dans certains rapports d'avancement, la Turquie a été invitée à "assurer l'égalité des sexes, à éviter d'utiliser des critères

vagues tels que la "moralité générale", à s'abstenir de considérer les femmes principalement comme des membres de la famille ou de la communauté, et à consolider les droits humains des femmes, y compris leurs droits sexuels et reproductifs, en tant que droits individuels".

La CES tient à exprimer sa solidarité avec les femmes syndicalistes de Turquie et à les assurer que nous sommes à leurs côtés.

Extrait de la déclaration CES du 22 mars 2021

Le Maghreb et le Monde ont soif



L'Algérie connaît un déficit important de précipitations sur la période hivernale passée. Les réserves d'eau des barrages de retenue sont au plus bas et déjà les prévisions sont alarmantes pour ce qui concerne l'agriculture et même l'alimentation dans grandes agglomérations au premier rang desquelles figure la capitale, Alger

Cette situation est nommée par les spécialistes : le « stress hydrique ». L'Algérie n'est malheureusement pas un cas isolé et les autres pays du Maghreb vont se retrouver dans la même configuration dans les prochains mois. Les changements climatiques s'accroissant, les épisodes de nettes sécheresses vont concerner de plus en plus de pays et le bien vital que constitue l'eau douce devient une source de convoitises.

Déjà, des conflits armés entre états ont eu partiellement pour objet le précieux liquide. Ainsi la Guerre des Six Jours qui a opposé

Israël à la Syrie, le Liban, l'Égypte, la Jordanie et l'Irak en juin 1967 prend ses racines dans la gestion de l'eau. S'en suit l'occupation par l'état hébreu du plateau du Golan (territoire syrien), et pour cause !

Cette région fournit un gros tiers de l'eau à Israël... Dans la même veine, la Guerre Iran-Irak prend sa source en partie sur un différend territorial autour d'un fleuve qui alimente les deux pays.

Bien des zones géographiques du monde sont aujourd'hui l'objet de toutes les attentions... et tous les appétits. La marchandisation du précieux liquide n'est plus un sujet tabou pour certains dirigeants ou financiers. L'or bleu est déjà coté en bourse, à Wall-Street, depuis décembre. Les spéculateurs jouent sur la valeur de ce bien vital comme s'il s'agissait de pétrole, de minerai, de charbon, leur cynisme n'ayant décidément aucune limite. Les vannes sont ouvertes pour eux pour qu'ils empochent des flots de dollars, en surfant sur

l'offre et la demande, en jouant sur d'éventuelles sécheresses pour faire grimper les tarifs.

Certains dirigeants d'états ayant de bonnes ressources hydrauliques envisagent même de vendre une part de leurs ressources au risque d'assoiffer leur propre peuple, d'assécher leur agriculture. Ce n'est plus de la science-fiction, nous y sommes. La maîtrise publique de l'eau apparaît alors comme une évidence, pour faire un rempart à l'acharnement des multinationales dont la soif de dividendes est sans limite.

La CGT est force de propositions et fer de lance sur ce sujet ; de même, elle a participé à plusieurs forums altermondialistes sur la maîtrise et la gestion de l'eau. C'est un sujet dont les syndiqués CGT doivent bien avoir conscience car les enjeux et dangers sont immenses et nous concernent tous au premier rang.

LUTTES EN COURS

L'entrée en bourse de Délivroo : Un affront fait à la face des travailleurs

Le 7 avril prochain, c'est au tour de Deliveroo de rentrer en bourse !

Une annonce médiatisée à grand renfort de communication.

S'il fallait une preuve, la voici : les livreurs ont appris par voie de presse qu'une prime serait octroyée à certains d'entre eux en fonction de leur ancienneté. Une prime discriminatoire interdite à de nombreux livreurs dont ceux n'ayant pas travaillé dans les trois derniers mois (en période Covid, donc...), une prime qui représente au total moins de 3 % des sommes astronomiques que Deliveroo et ses actionnaires (Amazon est rentré au Capital récemment) tireront de l'entrée en bourse !

A cette occasion, la Fédération Internationale des Travailleurs du Transport appelait à la mobilisation pour une première date le vendredi 26 mars autour de la plateforme revendicative #Rights4Riders (<https://www.rights4riders.org/>) !

En effet, pendant que les patrons de Deliveroo s'engraissent sur le dos des livreurs, les rémunérations ne font que dégringoler et certains continuent de décéder sur les routes, sans aucune reconnaissance de l'accident du travail et ou de la responsabilité de l'employeur ! Alors même que le paiement à la tâche sert à accroître les cadences au détriment des conditions de travail et de la sécurité des livreurs !

Face à cette hypocrisie, les livreurs ont débrayé dans 30 villes d'Italie à l'occasion d'une journée d'action pour défendre leurs revendications. Soutenus par les syndicats CGT, des livreurs de Bordeaux et Toulouse ont débrayé à midi, à Poitiers, où un rassemblement fut organisé pour interpeller la mairie. A Lyon, où les camarades ont profité de l'ouverture d'un nouveau site de Deliveroo pour s'y déployer et annoncer une action à venir. En Australie et en Grande-Bretagne, des débrayages et rassemblements publics furent tenus, poussant certains fonds de pension à se retirer de l'entrée en Bourse.

Partout les livreurs se battent et s'organisent !



Palerme - Italie



Poitiers - France



Sidney - Australie

DES ENJEUX DÉMOCRATIQUES MAJEURS POUR LE MONDE DU TRAVAIL

Le syndicalisme CGT face aux dérives autoritaires et à la banalisation des idées d'extrême droite !

La Covid-19 n'a pas fini de perturber nos vies. Elle aura été un accélérateur des dérives liberticides et du développement d'un capitalisme de surveillance.

Certe le fichage des militants syndicaux ne date pas d'hier certes, mais il devient une pratique avec une dérive répressive jamais vue.

Le déploiement de nouveaux outils technologiques de surveillance des citoyens au quotidien mais aussi les applications numériques permettant de surveiller les faits et gestes des salarié.e.s sont en plein boom et nous mènent vers une forme de société assez cauchemardesque !

De plus, la période actuelle est, avec son lot d'amateurisme du gouvernement, ses annonces et contre annonces, mais aussi l'ambiance morbide, les angoisses bien naturelles, une fatigue et irritabilité croissantes, une véritable épreuve individuelle et collective.

Mais cela s'accompagne aussi d'un développement des idées conspirationnistes, des théories du

complot bien souvent conjuguées à un antisémitisme sournois qui sont un nouveau poison dans une société française et européenne soumise à la loi du marché et à l'austérité depuis bien trop longtemps.

Les cibles désignées par cette vision du monde sont souvent les « élites » ou les « étrangers » comme le prône l'extrême droite. Attention à ne pas tout mélanger !

Sachons bien entendu garder notre esprit critique et notre démarche syndicale en reposant nos interventions sur des faits avérés, des sources vérifiables et en gardant nos objectifs de progrès social et de solidarité.

Par ailleurs, les profits réalisés par plusieurs multinationales du médicament démontrent encore, s'il en était besoin, la rapacité des détenteurs du capital qui ne reculent devant rien pour faire du fric sur le dos de tel ou tel peuple ou bien de telle ou telle catégorie, le plus souvent bien sûr dans les classes populaires ou dans les pays pauvres.

Les récentes attaques par des groupuscules fascistes de la librairie "la Plume Noire" située à la Croix Rousse sont une évidence.

Il ne suffit pas de dissoudre génération identitaire pour faire taire ces groupuscules. Le pouvoir en place est plus enclin à une répression systématique dans nos manifestations que de poursuivre les fauteurs de troubles en les arrêtant et les traduisant en justice.

Enfin, dans la continuité du travail engagé dans un contexte politique anxigène, avec des sondages désastreux au niveau de l'influence électorale prévue du RN, avec une reprise des thèmes chers à l'extrême droite par la majorité actuelle, notre union départementale a décidé dans le cadre du plan de formation d'organiser une journée d'étude au deuxième semestre.

Nous vous tiendrons informés des dates arrêtées pour cette journée d'étude.



Droit à la déconnexion : Une législation européenne ouvre des perspectives

Le Parlement européen a adopté, jeudi 21 janvier, une proposition de loi sur le droit à la déconnexion qui donnera aux travailleurs la possibilité de ne pas répondre aux demandes des employeurs en dehors du temps de travail.

Cette proposition intervient dans le prolongement de la mobilisation d'Eurocadres (organisation regroupant les syndicats de cadres au niveau européen et notamment l'Ugict-CGT), qui a lancé sa campagne « Endstress.eu » pour gagner une directive sur les risques psycho-sociaux et le droit à la déconnexion.

Aujourd'hui, seuls 4 pays européens disposent d'une législation sur cette question : La France, l'Espagne, l'Italie et la Belgique. Ajoutons que cette législation, comme en France, n'est pas toujours effective, loin s'en faut.

En effet, en France, le Code du travail renvoie à la négociation d'entreprise le soin d'en définir le contenu, avec possibilité pour l'employeur de le prévoir dans une charte unilatérale. Les conséquences de l'inversion de la hiérarchie des normes issue de la loi Travail en France montrent les limites des avancées qu'on peut obtenir au niveau des entreprises.

Il est temps de mettre en place un cadre clair avec des mesures applicables dans toute l'Europe pour garantir l'effectivité du droit à la déconnexion.

En 2014, c'est l'Ugict-CGT qui a lancé en France une campagne pour le droit à la déconnexion et obtenu en 2016 l'introduction de ce droit dans le code du travail. (Voir LesEchos.fr : "La CGT demande un droit à la déconnexion pour les cadres").

L'aspiration au droit à la déconnexion est de plus en plus forte en France.

Le baromètre annuel Ugict-CGT / SECAFI réalisé par ViaVoice montre que l'aspiration à un droit à la déconnexion effectif pour préserver sa vie privée et sa santé ne cesse de progresser : 56 % (2016), 57 % (2018), 60 % (2019), et **69 % (2020)**.

Hors crise sanitaire ou situation exceptionnelle, 76 % des cadres en France utilisent les technologies d'information et de communication sur leur temps personnel pour des raisons professionnelles ; et 75 % des cadres estiment que les pratiques de télétravail en France ne protègent pas des durées excessives de travail et ne garantissent pas un droit à la déconnexion.

Durant la crise sanitaire, l'enquête Ugict-CGT "le travail sous épidémie" conduite pendant le confinement auprès de 35 000 salarié-es, a révélé que 80 % des télétravailleur-ses ne disposaient pas de droit à la déconnexion.

Garantir la santé au travail de l'encadrement nécessite un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle, le respect du temps de travail et des temps de repos. Cela passe par la mise en place de mesures claires et contraignantes pour les employeurs.

L'Ugict-CGT salue cette nouvelle initiative européenne et demande :

- La réalisation de bilans sur la mise en place du droit à la déconnexion en France afin d'établir les mesures nécessaires pour le renforcer et le rendre effectif

- **L'ouverture de négociations pour renforcer le droit à la déconnexion au niveau des branches professionnelles et des entreprises.**

Notre Agenda :

La Commission Départementale UGICT se réunit le 1er jeudi de chaque mois, de 10h à 12h. N'hésitez pas à répondre à nos invitations !

Programme de formation :

« Les ICTAM dans la CGT, Pourquoi, Comment ? » :

* Les 9 et 10 juin 2021. Les inscriptions sont ouvertes !

« Droit à la Déconnexion » :

* Jeudi 24 juin

« Les mutations du Travail » :

* Jeudi 21 octobre

« Les ICTAM dans la CGT, Pourquoi, Comment ? » :

* Les 15 et 16 décembre 2021

FORMATION

Rappel des prochaines formations

Niveau 2 : Formation générale (prérequis niveau 1)

• **Mieux comprendre la société pour développer la CGT.**

1^{er} semaine : 17/05/2021 au 21/05/2021 5 jours

2^{ème} semaine : 05/07/2021 au 09/07/2021 5 jours

RISQUES ORGANISATIONNELS

Formation ouverte à toute et tous

• **Qu'est-ce que le travail ? Les risques liés aux organisations du travail.**

• **Notre démarche syndicale**

25/05/2021 au 26/05/2021 2 jours

Télétravail Organisé avec l'institut de formation de Lyon (pas de prérequis)

• **Le télé travail nouvelle organisation du travail ? les enjeux les risques..**

27/05/ 2021 au 28/05/2021 2 jours

CSST FORMATION POUR TOUS LES ELUS DU

CSE (Pas uniquement pour les membres du CSST) Formation prise en charge par l'employeur

• **Exercer pleinement son mandat d'élu au CSE (et/ou CSST)**

• **Les missions de CSE et du CSSCT en matière de santé (approche légale)**

• **L'obligation de l'employeur en matière de santé (droits et obligations)**

• **Santé au travail et prévention (rps, accident du travail, maladies professionnelles...)**

• **La démarche CGT**

31/05/2021 au 04/06/2021 5 jours

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

Courriel : formation.syndicale@cgt69.com

Telephone : 04 72 75 53 53

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale

partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.